

# Les Nouvelles

de

## L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue Mercœur, 75011 Paris  
 associationjeancarmignac@hotmail.com  
[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)

*"Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main."*

J. Carmignac

n° 54 - juin 2012

**ASSEMBLEE GENERALE : SAMEDI 6 OCTOBRE 2012 (voir p. 5)**

### Traductions hébraïques des Evangiles : Pourquoi cette collection ?

1... Traductions hébraïques des Evangiles : pourquoi cette collection ?, par l'abbé Jean Carmignac.

3... La "fausseté" du Linceul de Turin proclamée par l'évêque de Troyes en 1389, par Gérard Louis Gautier.

5... Assemblée Générale le 6 octobre.

6... L'historicité du roi David démontrée par des fouilles archéologiques, par M.C. Ceruti.

8... La tradition sur Thomas apôtre de l'Inde (5<sup>e</sup> partie), par Ilaria Ramelli.

9... Remise sur le nouveau livre de M.C. Ceruti.

10... La résurrection de Jérôme Génin en 1623 relatée par M.C. C. .

12... Cotisations et réduction d'impôts.

13... En encart : les deux reliquaires trouvés à Khirbet Qeiyafa par le professeur Yosef Garfinkel et son équipe.

*Nous avons commencé à mettre sur notre site [abbe-carmignac.org] les Introductions très fouillées que M. l'abbé Jean Carmignac rédigea pour la collection des Traductions hébraïques des Evangiles, dont il fit paraître 5 tomes avant sa mort. En débutant bien sûr par l'Introduction générale. (Tome 1 Brepols 1982)*

*La page que nous reproduisons ci-dessous fait partie de cette Introduction générale. Nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs qui n'utilisent pas Internet.*

Quand on feuillette ces vieux livres ou ces vénérables manuscrits, et plus encore quand on savoure le parfum sémitique qui s'en exhale, on a l'impression que ces vieux textes s'animent d'une vie nouvelle. Qui n'a pas lu les Evangiles en hébreu, ne les pas véritablement lus.

Le but essentiel de cette collection est de faire connaître ces traductions hébraïques des Evangiles et de les mettre à la portée de tous ceux qui savent suffisamment l'hébreu.

L'exégèse moderne s'attache de plus en plus à scruter la formation des textes. Les adeptes de la Formgeschichte ou de la Traditionsgeschichte ne doivent pas oublier que Jésus parlait une langue sémitique et que ses premiers disciples pensaient à travers une langue sémitique. Ce sont donc des concepts sémitiques qui ont modelé la première expression et la première transmission du contenu des Evangiles. Et c'est donc par l'intermédiaire de ces concepts que nous pouvons le mieux rejoindre, à l'état natif, les paroles de Jésus, les souvenirs et les récits des premiers diffuseurs de son message.

La distinction entre hébreu et araméen est ici secondaire, car les deux langues utilisent les mêmes structures de pensée. La

distinction fondamentale est et sera toujours le passage du niveau sémitique au niveau grec, des concepts sémitiques aux concepts grecs, du système verbal sémitique au système grec, de la syntaxe sémitique à la syntaxe grecque, de la phrase sémitique à la phrase grecque. Négliger cette transposition constante, ce serait renoncer à entendre l'Évangile primitif. L'exégèse ne peut pas et ne doit pas omettre l'étude de la forme sémitique et de la transmission sémitique des documents qui lui sont maintenant présentés en grec.

Certes, plusieurs ouvrages du Nouveau Testament, par exemple les épîtres de Paul, n'ont pas été pensés en langue sémitique, mais directement en grec ; pour eux la recherche du substrat ne s'impose pas. Mais d'autres ouvrages, par exemple les Évangiles (sauf le prologue et certains passages de Luc), ont évidemment été conçus par des esprits purement sémitiques et pour eux l'étude du substrat sémitique est indispensable. Traiter un ouvrage de conception et de gestation sémitiques comme un ouvrage de formation grecque, c'est le dénaturer. L'esprit grec est si différent de l'esprit sémitique (on devrait même dire du "cœur" sémitique).

A côté de cette différence fondamentale entre la pensée sémitique et la pensée grecque, la différence entre l'hébreu et l'araméen apparaît bien secondaire. Sur ce point, que chacun soutienne son hypothèse personnelle, cela n'importe guère. L'idéal serait de restituer à la fois le substrat araméen, langue parlée alors en Palestine, et le substrat hébreu, langue écrite, langue noble, langue sacrée, langue connue de tous. Les Palestiniens du temps de Jésus ressemblaient à nos Provençaux actuels, qui parlent entre eux leur langue ancestrale, mais qui savent tous le français et qui l'emploient dans les circonstances plus solennelles. Or le provençal et le français sont apparentés à peu près comme l'araméen et l'hébreu. Quand existeront des traductions araméennes des Évangiles, les exégètes devront les utiliser; mais actuellement elles n'existent pas encore. Force est donc de se tourner vers les traductions hébraïques, dont certaines (par exemple celle de Domenico Gerosolo Mitano) sont en hébreu fortement aramaïsées. Qu'on n'oppose pas hébreu et araméen, mais qu'on oppose plutôt langues sémitiques et langue grecque, pensée sémitique et pensée grecque.

Pour que les traductions hébraïques puissent être utilisées, il faut qu'elles sortent des bibliothèques et qu'elles soient accessibles à tous les spécialistes des Évangiles. Quiconque étudie de près les Évangiles devrait avoir dans son bureau les principales et les meilleures de ces traductions. C'est tout le but de cette collection.

Une publication en colonnes parallèles aurait de réels avantages ; mais techniquement c'est assez difficile. Du moins, chaque fois que ce sera possible, les pages voisines, de droite et de gauche, donneront deux versions complémentaires. Au total une dizaine de volumes sont prévus.

A elle seule, cette diversité prouve bien qu'aucune de ces rétroversions ne se prétend le texte original. Chacune offre des suggestions, rien de plus. Quand toutes s'accorderont sur un point, on pourra le considérer comme très probable. Quand elles divergeront, on pourra choisir entre ces diverses possibilités, en écartant celles qui seraient moins idiomatiques.

Cette collection voudrait offrir des instruments de travail, non pas imposer des solutions définitives.

Jean Carmignac

## L'affaire de la fausseté du Linceul de Turin proclamée par l'évêque de Troyes

*Nous recevons de Monsieur Gérard-Louis Gautier ces importantes informations bien peu connues du grand public et relatives à l'un des chevaux de Troie des négateurs de l'authenticité du Linceul de Turin : la déclaration de l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, qui en 1389 a déclaré que ce linge était un faux. Brice Perrier, par exemple, auteur de l'ouvrage "Qui a peur du Saint-Suaire ?" page 50 de son livre (Ed. Florent Massot), écrit ceci : "Son second mariage peut aussi expliquer la réaction de ce pape [« Clément VII » antipape avignonnais n.d.r.] qui désavoue l'évêque de Troyes et encourage la venue des pèlerins à Lirey. Car, dans le civil, Clément VII s'appelait Robert de Genève. Il était le neveu d'Aymon et Jeanne de Vergy était sa tante. L'autorisation des ostensions accordées contre l'avis de Pierre d'Arcis et les corrections de bulles ont pu être causées par cette parenté, si le pape voulait rendre service à la famille, ou s'il connaissait le linceul et son histoire invouable."*

*Nous remercions vivement Monsieur Gautier de nous avoir permis de reproduire son texte.*

Déjà, en 1985, la littérature de Monsieur Broch se satisfaisait de raccourcis et d'approximations indignes d'un auteur censé garantir l'authenticité ou la scientificité d'un fait. Exemple, il écrivait, pages 66 et 67 de son livre "Le Paranormal" : "Quelque chose vous trouble peut-être encore ? Ah, c'est le comportement du **pape Clément VII**, condamnant l'évêque de Troyes (qui dénonça avec force l'escroquerie) au "silence perpétuel", qui vous gêne ? **Sans vouloir m'immiscer dans la vie privée** des gens, je peux peut-être vous signaler que Jeanne de Vergy, qui **exhiba le "Saint Suaire" pour la première fois**, s'était **remariée après 1357** à un riche aristocrate, Aymon de Genève, **oncle de Robert de Genève**. Lequel Robert de Genève fut plus connu sous le nom de... **Sa Sainteté Clément VII !**" (Fin de citation. C'est moi qui souligne certains passages).

Pris élément par élément, ce raccourci, censé emporter l'adhésion du lecteur, a tout l'air d'être vrai. En réalité, tout est forcé, donc faux ! En 1357, en effet, date de la première exhibition du "suaire" (épisode resté dans l'histoire comme la première datation de l'existence du suaire en France), Jeanne de Vergy, sa détentrice, à moins d'être douée d'une prescience inouïe des événements futurs, ignorait plusieurs choses :

- 1- qu'elle allait épouser ultérieurement Aymon de Genève,
- 2- que cet homme avait un neveu qui allait ultérieurement occuper des fonctions dans l'Eglise,
- 3- a fortiori, que ces fonctions allaient culminer avec l'investiture suprême suite au grand Schisme d'Occident !

Résultat, boucler la boucle à la façon dont le fait Henri Broch constituait déjà une manoeuvre frauduleuse de bout en bout. En effet, si l'on a bien lu H. Broch, les faits rapportés insinuent que Jeanne de Vergy, agissant en connaissance de cause, jouissait d'une impunité que seule pouvait lui permettre une connivence avérée avec l'autorité de l'Eglise, le pape lui-même. Sauf que l'histoire ne s'est pas déroulée de cette manière aussi simple (simpliste ? simplifiée ?).

1- En 1357, date de l'ostension primitive du suaire, Jeanne de Vergy était veuve de son premier mari. Elle ne pouvait donc compter à l'époque que sur ses propres forces, ajoutées à celles de ses amis proches, les chapelains de Lirey. Ce n'est que dans un second temps, beaucoup plus tard, lorsqu'elle a repris les ostensions avec son fils Geoffroy, en 1388, que l'argument de son mariage avec Aymon de Genève pouvait être envisagé comme un atout déterminant. En attendant, le fait que cet Aymon de Genève ait été l'oncle de Robert de Genève n'avait strictement aucune signification utile. En 1357, ce Robert (né en 1342) n'avait que 15 ans ! Admettons qu'il en ait eu 16 ou 17 au moment du mariage de celle qui allait devenir sa tante par alliance, la manière dont H. Broch enchaîne les circonstances impute déjà à ses acteurs la connaissance d'une logique qui ne deviendra effective **qu'après** les événements ultérieurs survenus et **non avant** ! Aux dates invoquées, Jeanne de Vergy ne pouvait prévoir que cet adolescent, devenu accessoirement son neveu, allait être élu pape un jour ou l'autre, au point de servir ses intérêts en épousant son oncle !

2- En 1388, date de reprise documentée des ostensions pour lesquelles Robert de Genève interviendra favorablement, ès qualité, Jeanne de Vergy était de nouveau veuve. Or, cette fois-ci, elle l'était de Aymon de Genève, c'est-à-dire de celui qui représentait l'atout primordial de ses démarches. Voici le raisonnement qu'on peut en tirer. En 1388, date essentielle, voilà déjà 10 ans que le fameux neveu, Robert de Genève, avait été élu pape en 1378, suite à l'invalidation de son homologue romain, Urbain VI. Comment donc se fait-il que pendant ces 10 années, Jeanne de Vergy n'ait rien tenté en sa direction ? Comment expliquer le fait, autrement dit, qu'elle ait attendu précisément 1388, l'année même de la disparition de son mari, pour essayer de tirer parti d'un avantage familial qui avait tout lieu, au contraire, à ce moment-là, d'être nul et non avvenu ? Dès la disparition d'Aymon de Genève, l'oncle, le bénéfice matrimonial (le lien de parenté) qui la liait à la carrière du neveu, Robert, perdait une bonne part de son efficience. D'où la question qui rebondit sur le rôle exact et la personnalité des 2 principaux protagonistes : Geoffroy de Charny junior (fils de Jeanne de Vergy) et Robert de Genève (pape en Avignon). Ces 2 hommes se connaissaient-ils intimement ? Quelle visée commune projetaient-ils tous les deux ? C'est probablement ici la faiblesse du bouquin de Ian Wilson ("Le Suaire de Turin") de n'avoir pas inventorié la piste parallèle de ces deux hommes, en rapport notamment avec l'élection papale du second.

3- Henri Broch fait, en effet, l'impasse sur un événement qui ne laisse pas d'intriguer, c'est l'élection de Robert de Genève, devenu Clément VII. Disons déjà que contrairement aux raccourcis de Broch, Clément VII n'a pas été un "Pape" stricto sensu. La meilleure preuve en est que l'Eglise Catholique a retenu sous ce même nom de Clément VII, un autre pape, Jules de Médicis, élu au XVI<sup>e</sup> siècle, et seul habilité, par conséquent, dans la nomenclature officielle de l'Eglise à se prévaloir de ce titre. Conclusion, lorsque Henri Broch invoque le qualificatif de "Sa Sainteté" à l'adresse de Robert de Genève, il n'est que pour partie dans le vrai, c'est-à-dire dans le faux dans la mesure où il omet de signaler les circonstances historiquement controversées de son élection. Au vrai, Robert de Genève, dit "Clément VII", a été le premier antipape installé en Avignon suite au Schisme d'Occident. Si l'Eglise de France a pu l'honorer, à l'époque, comme son chef suprême, l'Eglise, elle, ne l'a pas reconnu comme tel. Henri Broch se livre donc à une douteuse falsification de l'histoire lorsqu'il laisse entendre que Jeanne de Vergy aurait eu, en sa faveur, l'assentiment d'un Pape, seul et unique vrai Souverain Pontife de l'époque. Mais passons !

4- Le "scientifique" Henri Broch ignore probablement que l'histoire s'écrit autrement qu'à coup d'entourloupes et d'insinuations spécieuses. La réalité des faits est toujours plus riche et partant, plus nuancée, que ce que l'on en imagine d'ordinaire. Ainsi, à son tour, le mariage de Geoffroy de Charny junior, "oublié" par Henri Broch, est susceptible de toutes sortes d'interprétations. Contrairement à sa mère qui avait épousé, semble-t-il, le parti favorable, le fils, lui, épousera le parti adverse en la personne de Marguerite de Poitiers. La jeune fille, en effet, était la nièce de Henri de Poitiers, évêque de Troyes, lequel fut le premier à interdire à Jeanne de Vergy toute utilisation publique du suaire, réputé frauduleux. Ian Wilson soulignait bien l'ironie de l'histoire qu'il y avait dans la symétrie de ces deux alliances matrimoniales.

Quoi qu'il en soit, loin de se livrer à une lecture critique des différents épisodes de cette affaire, Henri Broch la présente, d'autorité, comme un enchaînement logique de faits alors que sur le strict plan historique, les "preuves" de cet enchaînement restent encore à l'état d'hypothèses. Bien d'autres points de son ouvrage mériteraient une semblable analyse. "Le Paranormal" fourmille de contrevérités. C'est au point de se demander si ce n'est pas lui le faussaire qui prend ses lecteurs pour des pigeons !

Gérard-Louis Gautier

---

## Assemblée Générale

L'Assemblée générale aura lieu cette année le 6 octobre, comme d'habitude à la crypte du Rosaire de l'Eglise Saint Sulpice de Paris, entrée 4 rue Palatine, Paris 6<sup>e</sup>. Elle sera précédée d'une messe célébrée à 9h par notre ancien président Monsieur l'abbé François-Xavier de Guibert. Après cela aura lieu l'Assemblée Générale (Rapport moral de notre Président, Monsieur Gilles Pichon, rapport financier, élection ou réélection des administrateurs, questions diverses). Nous aurons ensuite un conférencier absolument hors du commun : Monsieur Bruno Rabourdin (nom d'auteur : Brunor) qui a accepté très gentiment de venir nous offrir son témoignage sur les bandes dessinées dont il est le créateur – Entre autres : *www.Jésus qui ?*, *La Question interdite*, *Un os dans l'évolution...* Elles touchent un très large public et notamment les jeunes.

Après l'Assemblée Générale grâce à l'amabilité du Président du mouvement « Pour l'Unité » qui nous prête gracieusement leur grande salle (7 rue Palatine) située juste à côté de Saint Sulpice pour que nous puissions y déjeuner. Ce qui nous permettra de converser de façon beaucoup plus libre, agréable et... économique. Mais chacun devra apporter sa propre nourriture qui pourra être achetée au besoin, par chacun toujours, auparavant dans le quartier : celui-ci regorge d'endroits où acquérir sandwiches et boissons. Précisons que la salle est munie de toilettes avec eau potable.

Nous ne saurions trop vous inciter à venir, notre Association a naturellement un immense besoin de vous et nous connaître et nous apprécier est un extraordinaire stimulant. Au cas où vous ne pourriez vraiment pas être présents, nous vous recommandons d'envoyer un pouvoir, permettant à un membre de notre association présent à cette occasion de vous représenter et de voter en votre nom. Adressez ce courrier à : Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert) 10 rue de Mercoeur, 75011, Paris.

## Une nouvelle toute récente : L'historicité du roi David démontrée par des fouilles archéologiques

Une nouvelle parue chez nos amis de l'UCCR le 11 mai sur leur site Internet :  
<http://www.uccronline.it/2012/05/11/scoperti-nuovi-reperti-del-tempo-di-re-davide-rafforzata-storicita-biblica/>

vient encore d'appuyer l'historicité de l'Ancien Testament et en l'occurrence celle du roi David. Vous pourrez en trouver les détails sur le site :

[http://www.mfa.gov.il/MFA/History/Early+History+-+Archaeology/Cultic shrines time King David 8-May-2012.htm](http://www.mfa.gov.il/MFA/History/Early+History+-+Archaeology/Cultic+shrines+time+King+David+8-May-2012.htm)

En effet des fouilles dirigées par le Professeur d'archéologie à l'université hébraïque de Jérusalem Yosef Garfinkel, et poursuivies pendant six semaines chaque été depuis 2007 ont permis de faire des découvertes exceptionnelles sur le site de Khirbet Qeiyafa. Il s'agit d'une ville fortifiée à 30 km environ de Jérusalem dans la vallée d'Elah, située sur ce qui était la frontière du royaume de Juda en face de la ville philistine de Gath. Outre des outils, récipients, objets d'art divers, ces recherches ont mis à jour des objets de culte et des sanctuaires d'une valeur insigne pour la reconnaissance de l'historicité des écrits de la Bible, mieux pour la compréhension de ses textes. Le Professeur Garfinkel a en effet pu dire : « C'est la première fois que des archéologues ont découvert une ville fortifiée en Judée de l'époque du Roi David. Même à Jérusalem nous n'avons pas de claires fortifications de cette époque. Donc, les suggestions qui nient complètement la tradition biblique concernant le Roi David et soutiennent qu'il était un personnage mythologique, ou seulement le chef d'une petite tribu, sont maintenant démontrées fausses. »

Qu'est-ce qui permet de faire de telles affirmations?

La ville de Khirbet Qeiyafa qui a été datée au carbone 14 par l'université d'Oxford (espérons qu'elle ne se sera pas trompée cette fois !), grâce à dix estimations sur des noyaux d'olives brûlés, n'a existé que de 1020 à 980 environ et a été violemment détruite. Or les objets et particulièrement les lieux de culte qui y ont été trouvés permettent d'affirmer qu'à l'époque du roi David il existait un style architectural élaboré typique d'une activité royale qui indique à son tour la présence d'un état formé, d'une élite, d'un niveau social élevé et d'un urbanisme de qualité. Mais il y a plus : en effet dans les trois sanctuaires découverts aucune décoration, aucune image n'a été retrouvée qui représente des êtres humains ou des animaux (avec l'exception que nous verrons plus loin). Ce qui différencie radicalement le culte qui y était pratiqué de celui par exemple des Philistins pourtant présents comme nous venons de le voir à une distance minime. Par ailleurs une autre particularité bien révélatrice a pu être relevée sur place. Laissons parler le Professeur Garfinkel : « Au cours des ans, des milliers d'os d'animaux ont été trouvés, de moutons, de chèvres et de bestiaux, mais pas de porcs. Maintenant nous avons découvert trois salles de culte avec des objets de culte variés, mais pas même une figurine d'être humain ou d'animal n'a été trouvée. Ce qui suggère que la population de Khirbet Qeiyafa observait les deux interdictions bibliques – sur le porc et sur les images sculptées – et par conséquent pratiquait un culte différent de celui des Cananéens ou des Philistins. »

Mais Khirbet Qeiyafa a aussi permis de confirmer ce que nous trouvons dans la Bible. Les sanctuaires, au lieu d'être des monuments à part voués uniquement au culte comme les temples des païens de cette époque, faisaient partie de constructions servant aussi à

d'autres fins. Or nous savons qu'avant la construction du Temple de Jérusalem par Salomon, l'Arche d'Alliance liée à la présence de Dieu se trouvait dans des maisons particulières (2 Samuel 6).

Enfin deux reliquaires ayant la forme de temples présentent des éléments préfigurant ceux qui seront décrits pour le temple de Jérusalem mais l'un d'eux, celui qui est en pierre, a carrément permis de comprendre des passages de la Bible qui avaient été mal traduits. Par exemple dans la description du palais de Salomon (I Rois 7, 1-6) apparaît le mot « Slaot » qui était interprété comme « piliers » alors qu'il s'agissait de triglyphes, de même le mot « Sequfim » qui, croyait-on, signifiait neuf fenêtres dans le palais, peut, grâce à ce modèle réduit ayant la forme d'une porte, être compris comme « porte à triple embrasure ». Or triglyphes et portes à triple embrasure se trouvent dans les descriptions du Temple bâti par Salomon (I Rois 6, 31-33) et dans celle du Temple qui devait être rebâti après la déportation (Ezéchiel 41, 6). Ces descriptions comprennent une grande quantité de termes dont la signification précise s'était perdue mais qui aujourd'hui grâce à ces reliquaires prennent un sens très clair et garanti puisqu'ils datent de l'époque de David

Une discussion cependant s'est engagée à cause de l'autre reliquaire fait d'argile. Voyez sur Internet : <http://lukechandler.wordpress.com/>

En effet il présente à sa base deux lions et sur son toit des oiseaux. Et le Professeur Garfinkel a été taxé d'incohérence puisqu'il disait qu'aucune représentation animale ou humaine n'a été retrouvée dans ces lieux de culte. Mais il s'est défendu en citant plusieurs passages de la Bible : Exode 20:4-5, Lévitique 26:1, Deutéronome 5:8-9, où la fabrication de statues ou d'images était interdite certes mais en lien direct avec la prohibition d'un culte à ces images. Il en tire la conséquence que ce genre de représentation n'était comprise au début par les Hébreux que lorsqu'elle se traduisait par un culte ou une adoration et le Professeur Garfinkel illustre son affirmation par le fait que des chérubins (à forme humaine même s'ils avaient des ailes) étaient représentés sur l'Arche d'Alliance elle-même. Pour qu'il ne se soit pas agi d'un culte aniconique à Khirbet Qeiyafa il aurait fallu trouver des statuettes à forme humaine ou animale sur place, à plus forte raison dans les reliquaires or on n'en a trouvé aucune, contrairement à ce qui se trouve dans les temples cananéens, philistins ou édomites.

Le 8 mai (2012) à l'Université hébraïque de Jérusalem, lors de la conférence de presse exposant les résultats de ces fouilles, le livre qui donne tous les détails de ces découvertes *Footsteps of King David in the Valley of Elah* ("Des pas du Roi David dans la Vallée d'Elah") a été présenté au public, seulement en version hébraïque malheureusement pour l'instant.

Marie-Christine Ceruti

Le Professeur Garfinkel nous a aimablement autorisés à reproduire ses photos des reliquaires et nous l'en remercions vivement. Vous les trouverez en encart : en bas le reliquaire d'argile avec les lions et les oiseaux, en haut celui de pierre en forme de porte à triple embrasure.

## La tradition sur Thomas apôtre de l'Inde (Cinquième partie)

*Nous continuons la publication du texte d'Ilaria Ramelli dans « La Tradition sur Thomas apôtre de l'Inde », toujours extrait du livre Gli Apostoli in India nella Patristica e nella letteratura sanscrita. Dans le dernier numéro elle avait traité la question de la valeur des Acta Thomae. Elle nous rapporte à présent le contenu de cet ouvrage, en commençant par le récit de l'arrivée de Saint Thomas en Inde. Elle commente ensuite ces mêmes Acta Thomae sur un thème qui nous a déjà occupés : celui des Mages venus d'Orient à la naissance de Jésus.*

*Nous la remercions ainsi que les éditions Medusa pour nous avoir autorisés à publier ces lignes.*

Thomas pendant que le Seigneur était encore vivant et grâce à un marchand, Abban, envoyé par Gondopharès (chapitre II : « Un marchand indien nommé Habbān en provenance de l'Inde arriva dans la région méridionale. Le roi Gudnaphar l'avait envoyé pour qu'il lui envoie un habile maçon/charpentier [ cfr. Grec τῶκτων ]<sup>237</sup> »), arrive par la mer de Jérusalem à Sandarūk (« la navigation avança tranquillement jusqu'à ce qu'ils arrivent à la ville de Sandarūk », chapitre 3). Là à la fête du mariage de la fille du roi une jeune fille juive joue de la flûte et Jude Thomas chante en hébreu : seule la jeune fille le comprend (chapitres 7-8) ; le Pseudo-Abdias situe l'épisode en Inde méridionale : depuis Jérusalem « montés sur le bateau, au bout de trois mois ils atteignirent l'Inde méridionale. Le marchand fut stupéfait de cette rapidité, surtout parce que ce voyage, qui d'autres fois se faisait à peine en trois ans, avait été maintenant accompli en trois mois ». A partir du chapitre 17 Gondopharès entre en scène (« Quand Jude entra dans le royaume de l'Inde avec le marchand Habbān, il alla présenter ses respects à Gudnaphar roi de l'Inde »), et c'est par celui-ci que Thomas est chargé de construire un palais, qu'il construit dans le ciel ; Thomas convertit aussi Gondopharès et le frère de Gondopharès, Gad, initialement hostile à l'Apôtre, qu'il prenait pour un mage (21-28). Suit le récit d'une série de prodiges accomplis par Thomas à travers l'Inde, en des lieux peu déterminés, et d'enseignements exposés par lui, parmi lesquels l'épisode, de saveur clairement encratite, de Mygdonia, femme de Koresh, de la famille du roi Mazdaï, que l'apôtre convainc de vivre en gardant la chasteté (82-100). Devant Mazdaï Jude Thomas est jugé et écroué : en prison il chante le célèbre Hymne de la Perle<sup>238</sup>. Libéré, Thomas séjourne dans la maison du général Sifur, qu'il baptise en même temps que toute sa famille (131-33) ; Tertia aussi, la femme du roi Mazdaï, est convertie (136-38). Et Thomas est interrogé par le fils de Mazdaï, Vizān, qui reçoit ensuite lui aussi le baptême (150-51) alors que Thomas est de nouveau en prison, où l'écoutent prêcher Tertia, Narkia sa nourrice, Sifur avec sa femme et sa fille, et Vizān, en même temps que les prisonniers ; Manashar, la femme de Vizān, est aussi convertie (154-58) : « beaucoup en effet croyaient en Notre Seigneur, aussi parmi les nobles du roi » (164). Par ordre de Mazdaï pour finir Thomas est poignardé sur un mont et enterré « dans le sépulcre où avaient été ensevelis les anciens rois » (168), mais pas avant qu'il n'ait ordonné prêtre Sifur et diacre Vizān (169). Quand le roi Mazdaï voulut exhumer les os de Thomas, « il n'en trouva pas car un frère les avait secrètement emportés et transférés en occident » (170) : donc à l'époque de la composition des *Acta*, les reliques de Thomas avaient probablement déjà été transférées avec honneur à Edesse. Le Pseudo-Abdias en effet à l'endroit correspondant ne se limite pas à l'indication des *Acta*, mais précise (chapitre 25) : « Il ne trouva pas les os parce que depuis longtemps quelques frères avaient ravi les saintes reliques et les avaient ensevelies dans la ville d'Edesse. »



En ce qui concerne la première partie des *Acta*, Gondopharès (je m'en tiens à la version grecque du nom) fut effectivement un souverain indo-parthe du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., que les légendes chrétiennes auraient par la suite retenu comme étant l'un des Rois Mages qui reconnurent et adorèrent Jésus : Une des villes les plus importantes de son royaume était Taxila, sur le haut Indus. Il est significatif que, entre autres choses, aussi bien le *Chronicon Ps. Dionysianum* syriaque, que nous verrons plus loin, que le *De Vitis Apostolorum* (s.v. *Thoma*) témoignent de la mission de Thomas dans le pays des Mages (*Magi*), derrière lequel nous devrions donc entrevoir justement le royaume de Gondopharès. Ce n'est peut-être pas un hasard, alors, si l'Évangile des Indiens est précisément, celui de Matthieu qui est le seul à parler des Rois Mages (Mt 2, 1-12)<sup>240</sup>. Et la tradition locale de l'Église de Quilon, selon laquelle Perimal, roi de Ceylan, aurait été, comme Gondopharès, l'un des trois Rois Mages, semble être une autre donnée intéressante : en effet Perimal, après avoir entendu de la bouche d'une sibylle indienne la prophétie relative à la naissance du Christ, aurait entrepris un voyage pour rejoindre les deux autres Mages<sup>241</sup>. Les Mages dans l'Évangile de Matthieu ne sont pas rois et proviennent d'un Orient indéterminé, vers lequel ils retournent ensuite, et l'étoile leur a annoncé la naissance du Messie. Matthieu avait, selon toute probabilité, l'intention de parler des « Magusei » de milieu mésopotamico-chaldéen, experts en astronomie, même si dans la tradition on a attribué à ces Mages ( qui devinrent rois à partir du prétendu *Libro della caverna dei tesori* [Livre de la caverne des trésors], un remaniement syriaque du V<sup>ème</sup> siècle d'un texte plus ancien) des provenances différentes et qu'on a pensé que leur connaissance du lien entre l'étoile et le Messie était due soit à des textes zoroastriens, soit aux prophéties bibliques<sup>242</sup>. Surtout à partir de l'*Opus imperfectum in Matthaëum*, attribué à Jean Chrisostome mais qui est probablement une version latine du VI<sup>ème</sup> siècle provenant d'un original grec du IV<sup>ème</sup>, les Mages commencent à être rattachés à saint Thomas. Leur région d'origine aurait été « in ipso principio Orientis, iuxta Oceanum » et - ayant trouvé le présage de l'étoile dans un livre de Seth - ils se seraient rendus en Judée et seraient ensuite retournés dans leur pays, où ils se seraient trouvés avec l'Apôtre Thomas, arrivé en Inde après l'Ascension du Seigneur. Une rédaction parallèle, peut-être dérivée d'une source commune antérieure au VI<sup>ème</sup> siècle, est celle de la soi-disant *Cronaca di Zuqnîn* (terminée en 774-75) ou *Chronicon Pseudo-Dionysianum*, selon laquelle les Mages, au nombre de douze, avec des noms en majorité iraniens, après leur voyage à Jérusalem et à Bethléem, retournent dans leur pays, qui est celui de « Syr, qui est en dehors de tout l'Orient du monde habité, près de la grande mer Océan qui est à l'extérieur du monde, à l'Orient de la terre de Nud, où habitait le grand Adam » et ils rencontrent Thomas, qui les baptise et les confirme dans la foi. Selon Monneret de Villard la *Cronaca* fut composée à Edesse, qui depuis le début du III<sup>ème</sup> siècle était devenu un centre du culte de Thomas et qui, placée sur une des plus importantes voies caravanières, représentait un point de rencontre entre la population chrétienne et les cultures orientales

243

Ilaria Ramelli  
 Université Catholique de Milan  
 Copyright : © 2001 by Edizioni Medusa

Les éditions Dominique Martin Morin (DMM) viennent de publier un livre de Madame Ceruti (Nom d'auteur Marie-Christine Ceruti-Cendrier) : *Les vrais rationalistes sont les Chrétiens* et l'éditeur offre une remise à nos adhérents : 21 euros au lieu de 25. Il faudra ajouter les frais d'envoi 3 euros, 50 pour la France métropolitaine. Ecrire à : Editions DMM 42 rue Jean Jaurès B.P. 263 – 86007 Poitiers – France, en précisant : membre de l'Association Jean Carmignac

## Pour ceux qui contestent les résurrections de l'Évangile Résurrection de Jérôme Génin en 1623

La mise en doute des Évangiles est sélective. En général le fait que Jésus ait pu manger avec ses disciples, aller et venir en Palestine et même être mis à mort ne dérange personne et bien peu sont aujourd'hui ceux qui nient son existence historique. Mais ce qui contrarie beaucoup ce sont les miracles, la présence du surnaturel et plus que tout les résurrections avec un tir préférentiel visant, inutile de le préciser, la plus célèbre de toutes. Une des objections qui n'est pas nécessairement formulée par écrit mais bien souvent sous entendue comme évidente est que les résurrections ne se sont jamais produites depuis le temps du Nouveau Testament (ou de l'Ancien – encore plus conjectural ! – la veuve de Sarepta faisant foi...). Or il se trouve qu'au cours des siècles de nombreux saints ont obtenu de Dieu, par leur prière, de tels miracles. Pour ne mentionner que certains d'entre eux – et le compte est certainement encore loin de la réalité - citons : Saint Benoît (env.480 – env.547) en a opéré au moins deux, Saint François d'Assise (1182-1226) plusieurs, Saint Dominique (en 1220), Saint Vincent Ferrer (1350-1419), Sainte Colette (1380-1447), Saint André Avellino (en 1678), et plus près de nous Saint Padre Pio.

Mais, objectera-t-on, ces miracles ne sont pas répertoriés, n'ont pas eu de témoins, ou bref ne sont que des légendes... Objections toutes à vérifier.

Voici cependant de quoi faire réfléchir les contradicteurs :

Le futur Saint François de Sales venait de mourir le 28 décembre 1622 et les événements que nous allons relater se déroulèrent non loin du lieu de sa naissance le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai 1623. Deux jeunes garçons Jérôme Génin qui avait alors environ quatorze ans et son frère François d'un an plus jeune, avaient été mis en pension chez le curé des Ollières (aujourd'hui en Haute Savoie), Claude Puthod, pour apprendre le latin sous la direction de son vicaire Claude Crozet. Celui-ci, selon le rapport du sacristain au curé qui s'était absenté quelques heures, avait si violemment battu<sup>1</sup> l'aîné, ce matin-là, pour n'avoir pas étudié comme il le devait, que les deux adolescents avaient décidé de s'enfuir sans rien dire à personne pour retourner chez leurs parents. Lorsqu'ils arrivèrent sur les bords du Fier ils trouvèrent cette rivière ou plutôt ce torrent, extraordinairement enflé à cause de la neige qui était tombée en abondance les jours précédents. Pour le traverser il n'y avait que trois planches non reliées entre elles. La crainte de retomber dans les mains de leur enseignant décide les deux frères, conscients de risquer leur vie, à passer mais non sans invoquer auparavant, à genoux, François de Sales et faire vœu d'aller prier et assister à la messe sur le lieu de sa sépulture s'ils arrivaient à franchir cette passerelle branlante. Le plus grand recommande à son frère de rester sur la rive jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur l'autre bord, craignant que l'oscillation des planches, plus grande en étant deux, ne les précipite dans l'eau glacée. Et l'inévitable arrive. Jérôme tombe et, criant « Bienheureux François de Sales sauvez-moi ! » d'une voix forte, disparaît aux yeux de son frère désespéré. Celui-ci après avoir tenté de lui porter secours et manqué tomber aussi dans le torrent, court le long du cours d'eau tourbillonnant en pleurant et en l'appelant mais, ne voyant plus au loin que son chapeau qui flottait sur l'eau, il décide finalement d'aller chercher du secours. Sur son chemin il alerte du monde qui se précipite vers le Fier ; il ne trouve ni le curé ni le vicaire et court jusqu'au village voisin. Quand enfin il retourne sur les lieux du drame il trouve une trentaine de personnes qui cherchaient son

frère depuis trois heures sans succès. Alors apparut un certain Alexandre Raphin suivi d'autres personnes. Cet homme était réputé dans le pays pour être le meilleur plongeur et avait déjà rapporté à terre nombre de noyés. Le malheureux François et la foule assemblée le supplient aussitôt de retrouver le corps et par deux fois il plonge longuement sans réussir à rien trouver et déclarant qu'il n'en pouvait plus. Tous se mettent alors à inspecter les rives du torrent et finissent par découvrir un trou profond dans le cours d'eau. C'est là que le courageux Raphin en deux nouvelles plongées avec l'aide de son fils et des difficultés infinies va, au bout de quatre heures d'immersions, retrouver le corps. Mais quel corps ! Gonflé, horrible, meurtri, livide, méconnaissable. Il y avait à peu près dix heures qu'il était tombé à l'eau. Il fut alors porté jusqu'au hameau d'Ornay et placé dans une grange. Comme il fallait pour l'ensevelir la présence du curé des Ollières qui en avait la responsabilité, l'enterrement fut remis au lendemain par le curé de Ville arrivé sur place qui déjà fit creuser une tombe. Quand vers six heures du soir arriva le curé des Ollières, bouleversé, il se sentit fortement poussé « à promettre à Dieu et à son vénérable serviteur François de Sales, que s'il plaisait à sa divine bonté, pour la gloire de ce sien Serviteur, de donner la vie à ce corps », il se rendrait à Annecy pour célébrer neuf jours de suite une messe dans l'église où il était enterré. Après avoir passé la nuit chez le curé de Ville ainsi que le jeune François, ils retournèrent à la grange et trouvèrent le corps de Jérôme encore plus décomposé et méconnaissable que la veille, et surtout dégageant une odeur si nauséabonde que les nombreuses personnes qui se trouvaient là s'étaient vues obligées de sortir. Le « Sieur Puthod » renouvela alors son vœu et pria pendant deux heures. Il sortit ensuite pour aller servir la messe et confesser puis revint pour procéder à l'enterrement. Et c'est au moment de la mise en bière que le prodige se produisit. Le mort leva un bras, se plaignit et prononça ces mots : « O bienheureux François de Sales ! » Et ce fut le bouleversement le plus inouï. Certains s'enfuirent, d'autres s'évanouirent et les autres se mirent à crier au miracle. Le curé des Ollières qui avait entamé la procession funèbre revint sur ses pas, s'approcha et découvrit avec stupeur le visage de l'adolescent qui avait repris son aspect normal - et une voix assez ferme pour répondre à sa question en lui disant : « Je connais le Bienheureux François de Sales, par qui j'ai été "restitué", et vous aussi, Monsieur le curé. » Mais quand il le vit se lever et commencer à marcher le pauvre homme se sentit pris d'une telle terreur qu'il tomba sur ses genoux. Beaucoup de monde était aussi prostré la face contre terre dans le plus grand saisissement. Mais Jérôme, lui, demanda de l'eau pour se nettoyer la bouche qu'il avait pleine de sable. Il se lava les yeux, les oreilles, le nez et la bouche avec le vin qu'on lui apporta et s'habilla avec des vêtements qu'on lui prêta car les siens étaient trempés et dégoûtants. A ce moment son curé remarqua les ecchymoses qu'il avait encore sur les cuisses, les pieds et les bras. Mais entre temps le miraculé raconta qu'au moment de sa résurrection Saint François de Sales lui était apparu, le visage rayonnant, et avec un regard plein de douceur et de bienveillance lui avait donné sa bénédiction. Le Sieur Puthod et ses deux protégés retournèrent ensuite aux Ollières pour y sonner les cloches et chanter le Te Deum avec tous les paroissiens. Cependant Jérôme bien qu'il mangeât, bût et travaillât comme à l'accoutumée souffrait des blessures qu'il avait gardées sur le corps et ceci dura jusqu'au 4 mai, date à laquelle les deux frères partirent avec leur curé à Annecy pour accomplir leurs vœux. Après la première des neuf messes promises celui-ci fit allonger le jeune miraculé sur la tombe de Saint François de Sales pendant qu'il restait en prière avec son jeune frère. Au bout d'« un demi quart d'heure » Jérôme sauta sur ses pieds avec une vigueur extraordinaire et déclara « Par la miséricorde de Notre Seigneur, mes douleurs viennent de cesser tout à coup. » Le prêtre put constater, sur place d'abord puis plus précisément à l'hôtel où ils étaient descendus, que son corps encore rempli de meurtrissures noires et bleues le matin même en était désormais totalement dépourvu.

Jérôme et François ont remercié toute leur vie Saint François de Sales. Jérôme s'est fait prêtre, et est devenu curé de la Rochette et juge du tribunal ecclésiastique dans le diocèse de Maurienne.

La résurrection de Jérôme Génin fait partie des dix miracles relatés dans la bulle de canonisation de Saint François de Sales, signée par le Pape Alexandre VII le 13 mai 1661. "Miracles, dit la Bulle, dont la vérité est constatée et reconnue par des informations publiques, faites et mûrement examinées par la Sacrée Congrégation des Rites, sous notre autorité."

La science aujourd'hui nous découvre chaque jour les prodiges dont le monde est rempli. Le code génétique, le système immunitaire, la coagulation sanguine, le fonctionnement du cerveau... sont des miracles qui dépassent infiniment l'entendement de l'homme et dont il déchiffre la nature avec une peine immense. Comment s'étonner que Celui qui les a créés accomplisse aussi des merveilles comme celle de la résurrection de Jérôme Génin ? Et comment mettre en doute que ce créateur venu habiter parmi nous ait pu rendre la vie à ceux qui l'avaient perdue ?

« *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie.* » Jean XIV, 6

1. Extrait de la déposition du « Sieur » Claude Puthod à Annecy en tant que témoin du miracle l'année même où il arriva. Ce genre de précision témoigne de la sincérité du témoignage : cela ne s'invente pas.

Pour plus de détails consulter :

<http://france-catholique.over-blog.com/article-5956538.html>

En italien l'article de Alessandro Nicotra dans "Il Timone" n. 8, Luglio/Agosto 2000

En allemand le livre d'Alfred Läßle : *Wunder sind Wirklichkeit. Tatsachenberichte aus den Archiven der Kirche* – Pattloch Verlag 1989.

Traduit en italien sous le titre *I Miracoli Documenti e verità dagli archivi della Chiesa* ed. Piemme.

M.-C.C.

**Merci pour les cotisations 2012 déjà arrivées  
Et merci à celles qui vont suivre... Nous en avons besoin.**

Nous arrivons à maintenir la **cotisation** à la somme modique de 15 euros (7 euros en cas de nécessité) en vous rappelant que **sans elle, ni le bulletin ni le site ne peuvent exister**, ni, bien sûr, aucun développement de la diffusion ou du site. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur à 15 euros et rappelons que nous envoyons à tous ceux qui nous en font la demande (jointe au versement) une attestation de leur don qui ouvre droit à bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du don versé (dans la limite de 20% du revenu imposable). Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social :

**Association Jean Carmignac (chez les Editions F.-X. de Guibert), 10 rue Mercœur, 75011 Paris.**

*(Notez bien cette adresse qui est à la fois notre adresse postale et celle de notre siège social.)*

Voici les indications nécessaires pour les adhérents qui désirent utiliser nos IBAN et BIC pour leur cotisation ou leurs dons :

N° de compte : 44 655 98B – Domiciliation : La Banque Postale, Centre Financier : La Source.

IBAN (Identifiant international de compte) : FR73 2004 1010 1244 6559 8B03 396.

BIC (Identifiant international de la banque) : PSSTFRPPSCE.

**[associationjeancarmignac@hotmail.com](mailto:associationjeancarmignac@hotmail.com)**

**[www.abbe-carmignac.org](http://www.abbe-carmignac.org)**

